

venu le nom «crosse», à cause de cette forme courbée à un bout, ressemblant à une crosse d'évêque. Les matches étaient alors précédés de grandes fêtes et cérémonies religieuses, suivis par la suite d'une grande célébration. Les femmes, qui assistaient aux joutes, couraient le long des lignes en battant les hommes de leur tribu avec de petites branches d'arbre, afin de stimuler leurs joueurs pour que l'action du jeu soit plus furieuse et plus inspirée. Quant aux sorciers, ils agissaient comme arbitres et marquaient la limite du terrain, mais dans certains cas, celui-ci pouvait s'étendra constamment au cours de la joute, vu que les lignes de démarcation s'allongeaient lorsqu'un joueur dépassait la limite.

Le 4 juin 1763, une partie de «baggataway» fut utilisée comme moyen de perpétrer le plus grand massacre de l'histoire canadienne. M. J. B. Patterson, l'auteur de la «Biographie de L'Épervier Noir», écrit que les Chippewas, une tribu demeurant près du fort Michillimackinac, organisa une partie de «baggataway» contre la tribu des Sacs, à l'occasion de l'anniversaire du roi Georges III d'Angleterre, lequel était célébré le 4 juin. Le chef des Chippewas avisa le commandant du fort, le capitaine Etherington, qu'une partie était organisée en l'honneur de la fête du roi, entre sa tribu et celle des Sacs.

On invita les soldats et les visiteurs du fort à assister à cette partie, mais le capitaine se montra soupçonneux et refusa à ses hommes le droit de sortir de l'enceinte. Les Indiens décidèrent alors de jouer la partie à proximité de la forteresse, afin que ceux qui se trouvaient à l'intérieur puissent quand même être spectateurs. Le jeu durait depuis plusieurs heures et de nombreux soldats et trappeurs décidèrent finalement de sortir de l'enceinte pour s'approcher davantage du terrain et voir de plus près la compétition en cours. Personne n'avait porté trop attention au fait que les Indiennes, contrairement à l'habitude, étaient assises le long des lignes du jeu et qu'elles s'étaient recouvertes de lourdes couvertures, malgré que la journée fut extrêmement chaude. A cause du va-et-vient des gens du fort, les portes demeurèrent finalement grandes ouvertes et, soudainement, comme le jeu se rapprochait de plus en plus, le signal fut donné par les chefs indiens et tous laissèrent tomber leurs bâtons et s'empressèrent de saisir leurs tomahawks sous les couvertures dont leurs femmes étaient recouvertes. L'histoire dit que seulement trois hommes blancs survécurent à cette aventure qui marqua, comme je le disais tantôt, notre histoire d'un de ses plus grands massacres.

En 1840, lorsque les hommes blancs commencèrent à s'intéresser au jeu, ils modifièrent les règlements, de même que le

bâton. Graduellement, de nombreuses révisions amenèrent le jeu à ce qu'il est aujourd'hui. On le joue de plus en plus à l'intérieur, avec des équipes de six joueurs, et bien que le jeu puisse sembler encore assez rude, nous sommes loin des massacres d'il y a 200 ans.

Malgré que la crosse se prête à la rudesse, c'est essentiellement un sport d'équipe, un sport de contact, où l'habileté occupe la première place, tandis que dame chance n'y est que pour très peu de chose. La balle doit être continuellement en mouvement et le fait de n'avoir que très peu de hors-jeu rend le spectacle des plus intéressant.

Parmi les références que j'ai consultées, certaines mentionnent que le jeu de crosse aurait été adopté comme sport national du Canada en 1867, mais après vérification, j'ai constaté que rien dans les statuts de notre pays, n'indique que le Parlement aurait pris une telle décision. Je considère donc que le bill présenté aujourd'hui par l'honorable député de Burnaby-Richmond est plus que justifié, car il nous permettra de consacrer, de préserver un sport qui ne peut être plus canadien et que nous pouvons facilement développer et populariser.

Avant de reprendre mon siège, monsieur le président, j'invite donc tous les députés à appuyer le bill C-3 et à reconnaître dans la crosse un sport qui a été marqué par la destinée canadienne et qui doit demeurer avec nous, non pas comme tout autre sport, mais plutôt comme sport national du Canada.

• (5.20 p.m.)

[Traduction]

M. Arnold Webster (Vancouver-Kingsway): J'aimerais dire quelques mots pour appuyer le bill de mon honorable ami de Burnaby-Richmond. Il représente une région de la Colombie-Britannique où le jeu de crosse a une longue tradition.

On nous parle beaucoup, depuis quelques années, du besoin de créer une identité canadienne à la veille de notre centenaire. C'est en songeant à cet objectif que nous avons de plus en plus appris à connaître nos réalisations comme nation dans divers domaines d'activité comme ceux de la mise en valeur des ressources, de la recherche scientifique, des arts de création et des affaires internationales. L'année dernière, pour la première fois dans notre histoire, nous avons adopté un drapeau canadien distinctif. Nous aurons bientôt un hymne officiel. Il me semble que le temps serait venu de reconnaître notre jeu national, la crosse.

Nous aurions trois raisons de prendre cette décision. Premièrement, la crosse fut inventée il y a bien longtemps par les indigènes du Nord de notre continent. En acceptant la